

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGES & SÉJOURS

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES
Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles
Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

ATTENTION:

- Le maintien de nos activités reste tributaire des mesures du SPF Santé pour lutter contre la propagation du COVID-19 qui pourraient évoluer selon la situation sanitaire globale.
- Des modifications des lieux d'accueil sont susceptibles d'intervenir.

Comment s'inscrire ?

1. Complétez notre formulaire en ligne : www.jeunessebruxelles.be
2. Complétez le bulletin d'inscription pour stages et séjours et faites-le nous parvenir soit :
 - par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be) ;
 - par fax (02/274.21.20) ;
 - par courrier (Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles) ;ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles).

Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant. Vous y trouverez un bulletin de virement pour effectuer le paiement ainsi que plus de précisions concernant le programme de stage ou séjour, le matériel à apporter, etc. Dans ce courrier, vous trouverez également une fiche santé et une autorisation parentale. Ces documents doivent être complétés et remis le premier jour au responsable de stage ou séjour et la copie de ces documents est à remettre également au secrétariat des activités de vacances 2 semaines avant le début des activités au plus tard.

S'il n'y a plus de place pour le stage ou séjour demandé, le coordinateur de stage ou séjour prendra contact avec vous pour vous le signaler et éventuellement vous proposer une autre activité, dans la limite des disponibilités.

Conditions d'annulation :

Dès l'instant où vous introduisez une demande d'inscription et que vous ne souhaitez plus maintenir celle-ci, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances avant la date du :

- avant la date du vendredi 14 octobre 2022 pour les stages et séjours d'automne
- avant la date du vendredi 3 février 2023 pour le séjour ski 2023

et ce quel que soit le statut de votre demande : que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été validée.

Toute demande d'annulation réceptionnée par le secrétariat des activités de vacances après la date susmentionnée (et avant le premier jour d'activités) induit des frais administratifs à hauteur de 20% du montant total de l'inscription*.

À partir du premier jour d'activités, aucune annulation n'est acceptée (le montant total des frais d'inscription reste donc dû)*.

* sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.

Informations personnelles

Nom(s) de la (/des) personne(s) en charge de l'enfant:

- 1)
- 2)

Adresse: N°: Bte :

CP: Ville:

1) Gsm :

2) Gsm :

1) Tél. privé:

2) Tél. bureau:

Adresse e-mail :

Une des personnes est-elle membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre une copie de la carte de la Ville.

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679).

Date: ____ / ____ /

Signature:

Stage(s) ou Séjour(s) choisi(s)

1. Nom et Prénom:

Né(e) le: ____ / ____ /

Sexe: F M

École fréquentée:

Maternelle Primaire

Adresse:

Votre choix: Au Stage Au Séjour

Période:

Nom/Lieu:

2. Nom et Prénom:

Né(e) le: ____ / ____ /

Sexe: F M

École fréquentée:

Maternelle Primaire

Adresse:

Votre choix: Au Stage Au Séjour

Période:

Nom/Lieu: